

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

B4. Caractéristiques des élèves de l'enseignement privé

En 2020, 17% des élèves scolarisés à Genève fréquentent une école privée (primaire, secondaire I ou secondaire II général). Parmi eux, 65% sont de nationalité étrangère (contre 36% dans l'enseignement public) ; 36% sont francophones (contre 56% dans l'enseignement public) ; 38% sont de milieu social aisé (contre 20% dans l'enseignement public), l'accès à cet enseignement étant conditionné en grande partie par les ressources financières de la famille. Près de 70% des élèves du privé fréquentent un établissement offrant principalement des programmes scolaires étrangers. Ce sont toutefois les écoles proposant une pédagogie spécifique qui ont soutenu la croissance des effectifs du privé depuis 2010 ; elles accueillent 1'700 élèves en 2020, soit 13% des élèves du privé.

L'enseignement privé constitue une composante substantielle du système genevois d'enseignement et de formation par son étendue (on recense près d'une soixantaine d'établissements privés situés sur le territoire cantonal, du niveau primaire au secondaire II général), son ancienneté (certains établissements ont plus de cent ans), et tient pour partie au contexte international de Genève.

Cette fiche analyse le profil des élèves scolarisés dans les niveaux primaire, secondaire I et secondaire II général privés, les autres degrés de l'enseignement privé n'étant à ce stade pas recensés dans la base de données scolaires normalisée (nBDS). Il faut toutefois relever que, même si le recensement n'est pas exhaustif, cela correspond à l'essentiel des effectifs de l'enseignement privé (voir [Pour comprendre ces résultats](#)). Pour la comparaison, les données de l'enseignement public portent sur le même champ. Par ailleurs, il convient de souligner la rupture de série en 2018, qui a pour conséquence qu'à partir de cette date, seul le total des effectifs de l'enseignement privé est comparable à celui des années antérieures.

Ralentissement de la croissance des effectifs totaux de l'enseignement privé entre 2010 et 2020

En 2020, on comptabilise environ 13'220 élèves dans l'enseignement privé genevois tous degrés confondus. Un peu plus de la moitié d'entre eux sont scolarisés au degré primaire, les degrés secondaire I et secondaire II général accueillant chacun environ un quart des élèves. Dans l'ensemble, les effectifs totaux de l'enseignement privé ont augmenté d'environ 1'000 élèves entre 2010 et 2020 (soit +8% sur la période, ou 0,8% par an en moyenne). Cela correspond à un net ralentissement par rapport à la forte hausse observée auparavant, les effectifs du privé ayant augmenté de plus de 4'400 élèves entre 2000 et 2010, soit une augmentation globale de plus de 50% et de +4,5% en moyenne chaque année (voir **B4.a**).

La croissance modérée des effectifs totaux depuis 2010 peut s'expliquer par deux facteurs. D'une part, il y a eu peu d'arrivées de l'extérieur du canton ces dernières années, notamment en 2016 et 2017. Cette tendance s'est accentuée en 2020, l'OCSTAT relevant des niveaux particulièrement bas en comparaison historique, en lien avec le contexte économique incertain et la pandémie de Covid-19 qui ont diminué l'immigration étrangère. D'autre part, les diplomates, fonctionnaires internationaux et membres de leur famille, qui sont une population ayant traditionnellement recours à l'enseignement privé, ne constituent que 9% des arrivées d'étrangers en moyenne entre 2016 et 2020, contre 15% en 2015 [source : OCSTAT. *Bilan et état de la population du canton de Genève de 2016 à 2020*, calculs SRED].

Plus précisément, à partir de 2018 (date de la rupture de série) les effectifs de l'enseignement privé ont relativement peu augmenté jusqu'en 2020 (+108 élèves, soit +1%). Cette évolution concerne uniquement le secondaire II général (notamment pour les écoles proposant des programmes étrangers), les effectifs de l'enseignement primaire privé et secondaire I privé étant restés stables au cours des deux dernières années.

B4.a Effectifs d'élèves scolarisés dans l'enseignement privé et public, selon le degré d'enseignement, 2000-2020

		2000	2010	2017	2018	2020	Variation 2010-2020		Variation 2018-2020	
							Effectifs	En %	Effectifs	En %
Enseignement primaire	privé	4'449	6'631	6'963	6'728	6'720		-8	-0.1%	
	public	33'756	33'219	34'897	35'790	37'409		+1'619	+5%	
Enseignement secondaire I	privé	1'579	2'951	3'031	3'097	3'095	non pertinent (rupture de série en 2018)*	-2	-0.1%	
	public	11'406	13'058	13'221	13'370	13'033		-337	-3%	
Enseignement secondaire II général	privé	1'767	2'633	3'061	3'287	3'405		+118	+4%	
	public	8'263	11'209	12'270	12'246	12'809		+563	+5%	
Total	privé	7'795	12'215	13'055	13'112	13'220	+1'005	+8%	+108	+1%
	public	53'425	57'486	60'388	61'406	63'251	+5'765	+10%	+1'845	+3%

* Rupture de série en 2018 (voir [Pour comprendre ces résultats](#)). Les données 2005, 2015 et 2019 sont disponibles dans le classeur Excel.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

Près de 20% d'élèves scolarisés dans une école privée

Si l'on s'intéresse à la place occupée par l'enseignement privé tous niveaux d'enseignement confondus (primaire à secondaire II général), 17% des élèves scolarisés à Genève fréquentent une école privée en 2020, ce pourcentage étant relativement stable par rapport à 2010 (voir **B4.b**).

Les évolutions de la part du privé par degré d'enseignement entre 2010 et 2020 sont le reflet d'un effet de structure dû à la modification du recensement des programmes étrangers dans la nBDS (rupture de série en 2018, voir *Pour comprendre ces résultats*).

En 2020, la part du privé la plus faible s'observe dans le primaire (15% contre 21% dans l'enseignement secondaire II général). À noter que de grandes écoles privées proposent depuis longtemps une offre assez vaste de programmes scolaires étrangers de niveau secondaire II (programmes des écoles publiques de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de France, etc.).

B4.b Proportion d'élèves scolarisés dans l'enseignement privé, selon le degré d'enseignement, 2000-2020

	Part de l'enseignement privé		
	2000	2010	2020
Enseignement primaire	12%	17%	15%
Enseignement secondaire I	12%	18%	19%
Enseign. secondaire II général	18%	19%	21%
Total	13%	18%	17%

N.B. Rupture de série en 2018 (voir *Pour comprendre ces résultats*).

Lecture : la « part de l'enseignement privé » rapporte le nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement privé à l'ensemble des élèves scolarisés à Genève (public et privé). En 2020, 15% des élèves scolarisés dans l'enseignement primaire à Genève fréquentent une école privée.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

Environ deux tiers des élèves de l'enseignement privé sont de nationalité étrangère

Deux tiers des élèves de l'enseignement privé (primaire à secondaire II général) sont de nationalité étrangère (voir **B4.c**). Par comparaison, dans ces mêmes degrés, les proportions sont quasi inversées dans l'enseignement public, puisqu'en 2020 on y compte 64% de Suisses et 36% d'élèves de nationalité étrangère.

C'est dans l'enseignement secondaire II général privé que la proportion d'élèves étrangers est la plus importante (68%) et dans le secondaire I privé qu'elle est la plus faible (63%). Dans ce dernier cas, on peut faire un lien avec le fait que c'est au degré secondaire I que les familles suisses sont les plus nombreuses à recourir à l'enseignement privé (voir fiche *D9. Transitions public-privé*).

En ce qui concerne la place occupée par l'enseignement privé au sein du système genevois d'enseignement, la part des élèves de nationalité étrangère qui fréquentent une école privée plutôt qu'un établissement du public s'élève à 41% dans le secondaire II général, contre 27% en moyenne sur l'ensemble des trois degrés. Ceci s'explique en grande partie par le fait que les élèves de nationalité étrangère scolarisés dans l'enseignement secondaire II public se dirigent plus souvent vers les formations professionnelles que vers les formations générales (notamment le Collège).

B4.c Élèves scolarisés dans l'enseignement privé et public, selon la nationalité et le degré d'enseignement, 2000-2020

Nationalité (par degré)	Enseignement privé			Enseignement public			Part de l'enseignement privé		
	2000	2010	2020	2000	2010	2020	2000	2010	2020
Enseignement primaire									
Suisse	39%	31%	31%	60%	62%	60%	8%	9%	8%
Étrangère	58%	66%	65%	40%	37%	40%	16%	26%	23%
Sans indication ⁽¹⁾	2%	2%	4%	0%	0%	0%			
Enseignement secondaire I									
Suisse	38%	38%	33%	60%	64%	63%	8%	12%	11%
Étrangère	61%	61%	63%	40%	36%	37%	18%	28%	29%
Sans indication ⁽¹⁾	1%	1%	3%	0%	0%	0%			
Enseign. secondaire II général									
Suisse	30%	29%	30%	71%	74%	73%	8%	8%	10%
Étrangère	68%	69%	68%	29%	25%	26%	34%	39%	41%
Sans indication ⁽¹⁾	2%	2%	2%	0%	0%	0%			
Total									
Suisse	37%	32%	31%	62%	65%	64%	8%	10%	9%
Étrangère	61%	66%	65%	38%	35%	36%	19%	29%	27%
Sans indication ⁽¹⁾	2%	2%	3%	0%	0%	0%			

N.B. La « part de l'enseignement privé » rapporte le nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement privé à l'ensemble des élèves scolarisés à Genève (public et privé). En 2020, 8% des élèves de nationalité suisse scolarisés à Genève dans l'enseignement primaire fréquentent une école privée.

⁽¹⁾ Élèves pour lesquels la nationalité n'a pas été recensée dans la nBDS.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

Un peu plus d'un tiers des élèves de l'enseignement privé sont francophones

Compte tenu du nombre important d'élèves de nationalité étrangère dans l'enseignement privé, les élèves sont bien souvent allophones. Ainsi, en 2020, seuls 36% des élèves du privé sont francophones, contre 56% des élèves scolarisés dans les degrés primaire à secondaire II général de l'enseignement public (voir **B4.d**).

Les élèves anglophones sont particulièrement nombreux : 49% d'entre eux fréquentent une école privée et, à eux seuls, ils représentent 15% des élèves de l'enseignement privé. Leur part a toutefois diminué depuis 2010, date à laquelle ils représentaient 20% de l'ensemble des élèves du privé.

Il faut en outre souligner que la part des élèves du privé pour lesquels on ne connaît pas la première langue parlée dans la nBDS s'élève à 19% en 2020. Ces informations manquantes limitent quelque peu l'analyse du profil des élèves du privé. Comme dans le cas de la nationalité, mais avec une plus grande ampleur, elles concernent principalement les élèves des écoles privées proposant des programmes étrangers (Ecole internationale de Genève, Institut international de Lancy, Institut Florimont, Collège du Léman, *Geneva English School*, *British School of Geneva*) et sont peut-être dues à la nature de l'information collectée dans la nBDS (une seule langue). En effet, les élèves des sections internationales des écoles privées parlent fréquemment plusieurs langues et ont souvent du mal à déterminer leur première langue parlée.

B4.d Élèves scolarisés dans l'enseignement privé et public⁽¹⁾, selon la première langue parlée, 2000-2020

Première langue parlée	Enseignement privé			Enseignement public			Part de l'enseignement privé		
	2000	2010	2020	2000	2010	2020	2000	2010	2020
Français	42%	39%	36%	63%	59%	56%	9%	12%	12%
Autres langues	42%	44%	45%	37%	39%	42%	14%	19%	18%
dont : Anglais	18%	20%	15%	2%	2%	3%	56%	64%	49%
Allemand	4%	4%	3%	1%	1%	1%	33%	56%	56%
Italien	2%	3%	4%	3%	2%	2%	8%	22%	24%
Espagnol	3%	3%	4%	6%	6%	7%	7%	10%	12%
Portugais	1%	1%	2%	11%	12%	10%	2%	2%	3%
Langues balkaniques ⁽²⁾	0%	0%	0%	4%	5%	6%	1%	2%	1%
Autres langues	14%	13%	17%	8%	10%	13%	19%	22%	21%
Sans indication ⁽³⁾	16%	17%	19%			2%			
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	13%	18%	17%

⁽¹⁾ Élèves scolarisés dans les degrés primaire, secondaire I et secondaire II de type général. ⁽²⁾ Albanais, bosniaque, croate et serbe. ⁽³⁾ Élèves pour lesquels la première langue parlée n'a pas été recensée dans la nBDS.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

La majorité des élèves de l'enseignement privé appartient à un milieu social plutôt favorisé

Les frais d'écolage de l'enseignement privé, plus ou moins élevés selon les établissements (de 2'500 francs à près de 35'000 francs par année scolaire selon l'établissement et le niveau d'enseignement, sans compter les éventuels frais d'internat) rendent l'accès à cet enseignement conditionné en grande partie par les ressources financières de la famille. Dès lors, la majorité des élèves de l'enseignement privé appartient à un milieu social plutôt aisé. En 2020, 28% des enfants de cadres supérieurs scolarisés à Genève fréquentent une école privée. Cette proportion est de 13% pour les enfants d'employés et de cadres intermédiaires et à peine de 1% pour les enfants d'ouvriers (voir **B4.e**).

Le recours à l'enseignement privé par les cadres supérieurs est en baisse entre 2010 et 2020, la part du privé pour ces enfants étant passée de 32% à 28%. Au début des années 2000, les frais d'écolage étaient habituellement compensés par des allocations versées aux parents par certaines organisations internationales, missions diplomatiques ou multinationales qui les emploient. À partir des années 2010, dans un contexte de conjoncture économique péjorée, un certain nombre de ces employeurs ont réduit leurs frais annexes et notamment la participation aux frais d'écolage des enfants de leurs collaborateurs, ce qui a pu inciter certaines familles expatriées à opter pour l'enseignement public.

B4.e Élèves scolarisés dans l'enseignement privé et public⁽¹⁾, selon la catégorie socioprofessionnelle des parents, 2000-2020

Catégorie socioprofessionnelle	Enseignement privé			Enseignement public			Part de l'enseignement privé		
	2000	2010	2020	2000	2010	2020	2000	2010	2020
Cadres supérieurs et dirigeants	50%	41%	38%	20%	19%	20%	27%	32%	28%
Employés et cadres intermédiaires ⁽²⁾	31%	32%	32%	43%	44%	45%	9%	14%	13%
Ouvriers	2%	2%	2%	31%	29%	26%	1%	1%	1%
Divers et sans indication ⁽³⁾	17%	25%	28%	6%	8%	8%	n.c.	n.c.	n.c.
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	13%	18%	17%

⁽¹⁾ Élèves scolarisés dans les degrés primaire, secondaire I et secondaire II de type général. ⁽²⁾ Y compris petits indépendants. ⁽³⁾ Pour l'enseignement privé, la catégorie « divers et sans indication » correspond principalement à une absence de renseignement ; pour l'enseignement public, cette catégorie recouvre les enfants issus de milieux défavorisés et de statut précaire. La part de l'enseignement privé n'est pas calculée car il s'agit de populations très différentes.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

Moins de 20% des élèves de l'enseignement privé résident hors du canton de Genève

En 2020, tous niveaux confondus (primaire à secondaire II général), 83% des élèves scolarisés dans l'enseignement privé sont domiciliés à Genève (voir **B4.f**). À noter que cette part de résidents genevois a augmenté de 4 points entre 2010 et 2020. En 2020, plus de la moitié des résidents hors canton est domiciliée en France voisine (majoritairement dans le département de l'Ain), la part restante étant domiciliée dans le canton de Vaud. Il faut relever que certains élèves domiciliés dans le canton de Genève sont en internat, leur famille résidant à l'étranger.

Dans certains établissements, la part d'élèves provenant du canton de Vaud ou de France voisine est particulièrement importante parmi les effectifs scolarisés, comme notamment à l'école Saint-François-de-Sales (83%), l'école de l'association du personnel du CERN (79%), la *Geneva English School* (42%), la *Deutsche Schule Genf* (39%) ou encore le Collège du Léman (32%). Il est possible que ces taux soient liés à la situation géographique de certaines de ces écoles, situées dans des communes limitrophes de la frontière cantonale (Versoix, Meyrin) et/ou aux difficultés de se loger dans le canton de Genève avec un taux de vacance des logements qui restait à un niveau très bas en 2018 (source : OCSTAT, *Communiqué de presse du 2 août 2018*).

B4.f Élèves scolarisés dans l'enseignement privé et public⁽¹⁾, selon le lieu de résidence, 2000-2020

Lieu de résidence	Enseignement privé			Enseignement public			Part de l'enseignement privé		
	2000	2010	2020	2000	2010	2020	2000	2010	2020
Canton de Genève	82%	79%	83%	98%	97%	96%	11%	15%	15%
Hors du canton de Genève	18%	21%	17%	2%	3%	4%	60%	62%	48%
dont : Ain	5%	7%	6%	0%	1%	1%	65%	67%	56%
Haute-Savoie	3%	4%	4%	1%	2%	3%	34%	32%	25%
Canton de Vaud	9%	11%	5%	0%	0%	0%	78%	89%	90%
Autre lieu de résidence ⁽²⁾	0%	0%	1%	0%	0%	0%			
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	13%	18%	17%

⁽¹⁾ Élèves scolarisés dans les degrés primaire, secondaire I et secondaire II de type général.

⁽²⁾ Autre canton suisse ou lieu de résidence non recensé dans la nBDS.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

Les écoles offrant une pédagogie spécifique soutiennent la croissance des effectifs de l'enseignement privé

Les écoles privées ne forment pas un ensemble homogène : elles se différencient par leur offre éducative (voir [Pour comprendre ces résultats](#)) et s'adressent à des populations scolaires différentes : programmes scolaires étrangers (internationaux ou spécifiques à un pays), plan d'études romand (PER), sensibilité religieuse ou encore pédagogie spécifique (pédagogie active, Montessori, école bilingue dès 3 ans, pédagogie pour enfants précoces ou pour élèves en difficulté et/ou en situation d'échec scolaire, etc.).

En 2020, près de 70% des élèves scolarisés dans l'enseignement privé fréquentent des établissements qui offrent principalement des programmes scolaires étrangers (voir **B4.g**). Ces élèves sont de nationalité étrangère dans 75% des cas (voir **B4.i**). Entre 2010 et 2020, globalement, les effectifs de ces écoles sont restés stables mais cela recouvre des évolutions disparates selon les écoles. Ainsi, on observe une baisse des effectifs de certaines écoles (Collège du Léman, Notre-Dame du Lac) et, à l'inverse, une hausse d'effectifs dans d'autres écoles en raison, parfois, d'autorisations complémentaires permettant l'ouverture de nouveaux degrés (*Geneva English School* et *The British School of Geneva*) ou encore la rénovation et/ou l'agrandissement des écoles, tel que l'Institut Florimont).

En prenant en considération le degré d'enseignement, il apparaît que ce sont principalement les effectifs du degré primaire qui ont diminué dans ce type d'écoles (-115 élèves environ entre 2018 et 2020), ceux du degré secondaire II ayant, eux, continué à progresser (+100 élèves) (voir **B4.h**).

En 2020, 1'700 élèves sont accueillis dans des écoles proposant une pédagogie spécifique, soit 13% des élèves de l'enseignement privé (voir **B4.g**). Ces écoles, qui sont pour plus de la moitié d'entre elles des écoles Montessori, proposent essentiellement un programme de degré primaire. Les effectifs d'élèves de ce type d'écoles ont progressé de 800 élèves entre 2010 et 2020, ce qui représente 80% de la hausse totale de l'enseignement privé. C'est ce type d'écoles qui s'est le plus développé ces dernières années puisqu'elles accueillaient 7% des effectifs de l'enseignement privé en 2010. Cette augmentation résulte à la fois de la hausse du nombre d'élèves dans des écoles qui existaient déjà (autorisation de nouvelles sections, rénovation et/ou agrandissement des locaux existants) mais aussi de l'autorisation délivrée pour de nouvelles écoles. Ainsi, on comptabilise l'ouverture d'une dizaine d'écoles de ce type entre 2010 et 2020 dont la moitié concerne des écoles Montessori. Ces dernières proposent en majeure partie le premier cycle Montessori pour les 3-6 ans (année préscolaire, 1P et 2P), répondant notamment à un besoin d'accueil pour les familles résidant à Genève ayant des enfants âgés de 4 ans révolus après le 31 juillet de l'année en cours, lesquels ne sont pas admissibles à l'école primaire publique selon les modalités du concordat HarmoS en raison de leur âge.

Les écoles privées, qui dispensent principalement le PER, accueillent 11% des élèves scolarisés dans l'enseignement privé (voir **B4.g**). Leurs élèves sont majoritairement de nationalité suisse (63%), francophones (59%), souvent issus de milieu plutôt aisé (50%) et résident dans le canton (94%) (voir **B4.i**). La plupart de ces écoles ont connu une diminution de leurs effectifs entre 2010 et 2020. Seules quelques écoles connaissent une augmentation de leurs effectifs d'élèves, à l'instar de l'École Moser qui propose depuis la rentrée 2014 la maturité gymnasiale cantonale.

B4.g Élèves scolarisés dans l'enseignement privé⁽¹⁾, selon le type d'école, 2010 et 2020

	2010		2020		Variation 2010-2020	
	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %
Programmes étrangers	9'060	74%	9'105	69%	+45	+0.5%
Plan d'études romand	1'642	13%	1'497	11%	-145	-9%
Pédagogie spécifique	899	7%	1'700	13%	+801	+89%
Écoles à sensibilité religieuse	614	5%	918	7%	+304	+50%
Total	12'215	100%	13'220	100%	+1'005	+8%

⁽¹⁾ Élèves scolarisés dans les degrés primaire, secondaire I et secondaire II de type général. Pour la typologie des écoles, voir *Pour comprendre ces résultats*.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

B4.h Variation 2018-2020 des effectifs scolarisés dans l'enseignement privé⁽¹⁾, selon le type d'école et le degré

	Primaire		Secondaire I		Secondaire II		Total	
	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %
Programmes étrangers	-114	-3%	+38	+2%	+103	+4%	+27	+0.3%
Plan d'études romand	-39	-6%	-36	-5%	-10	-3%	-85	-5%
Pédagogie spécifique	+101	+7%	-24	-12%	+11	+18%	+88	+5%
Écoles à sensibilité religieuse	+44	+6%	+20	+37%	+14	+54%	+78	+9%
Total	-8	-0.1%	-2	-0.1%	+118	+4%	+108	+1%

⁽¹⁾ Élèves scolarisés dans les degrés primaire, secondaire I et secondaire II de type général. La variation 2019-2020 est disponible dans le classeur Excel.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

B4.i Élèves scolarisés dans les différents types d'écoles privées⁽¹⁾, selon la nationalité, la première langue parlée, la catégorie socioprofessionnelle des parents et le lieu de résidence, 2020

	Programmes étrangers	Plan d'études romand	Pédagogie spécifique	Écoles à sensibilité religieuse	Total
Nationalité					
Suisse	22%	63%	46%	45%	31%
Étrangère	75%	35%	50%	48%	65%
Sans indication	3%	2%	4%	7%	3%
Première langue parlée					
Français	28%	59%	48%	50%	36%
Autres langues	53%	27%	30%	23%	45%
dont : Anglais	19%	7%	9%	7%	15%
Allemand	4%	2%	3%	1%	3%
Italien	3%	4%	4%	4%	4%
Espagnol	5%	3%	3%	2%	4%
Portugais	1%	1%	2%	3%	2%
Langues balkaniques ⁽²⁾	0%	1%	1%	0%	0%
Autres langues	20%	9%	8%	6%	17%
Sans indication	19%	14%	22%	27%	19%
Catégorie socioprofessionnelle					
Cadres supérieurs et dirigeants	38%	50%	33%	30%	38%
Employés et cadres intermédiaires	29%	35%	41%	43%	32%
Ouvriers	1%	2%	5%	4%	2%
Divers et sans indication	33%	13%	22%	23%	28%
Lieu de résidence					
Canton de Genève	81%	94%	87%	82%	83%
Hors du canton de Genève	19%	6%	13%	18%	17%
dont : Ain	7%	2%	4%	3%	6%
Haute-Savoie	3%	4%	7%	13%	4%
Canton de Vaud	8%	0%	1%	1%	5%
Autre lieu de résidence	1%	0%	1%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

⁽¹⁾ Élèves scolarisés dans les degrés primaire, secondaire I et secondaire II de type général, y compris la maturité spécialisée. ⁽²⁾ Albanais, bosniaque, croate et serbe.

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

Les quelques écoles à sensibilité religieuse accueillent, en 2020, 7% des élèves de l'enseignement privé (voir **B4.g**), qui sont pour moitié de nationalité suisse (45%) et francophones (50%) (voir **B4.i**). Ces écoles ont vu le nombre de leurs élèves progresser de moitié (plus de 300 élèves supplémentaires entre 2010 et 2020). Cette augmentation peut s'expliquer par plusieurs facteurs : la rénovation et l'agrandissement d'écoles (p. ex. La Salésienne), l'ouverture de nouvelles sections (degré secondaire I à l'École chrétienne Timothée et section bilingue à l'École Habad) et, enfin, la création d'une nouvelle école (*Adventist International School* en 2019). D'autre part, l'intégration des élèves de 4 à 6 ans de certains jardins d'enfants dans la structure école (Habad et Gan Yeladim), pour se mettre en conformité avec HaroS, a également contribué à l'augmentation des effectifs.

Au cours des années récentes, on peut noter qu'une dizaine d'écoles (proposant le PER, des programmes étrangers ou encore de la pédagogie spécifique) ont fermé totalement ou partiellement en mettant fin à des sections (voir *Pour comprendre ces résultats*). Cela a eu un impact relativement faible sur les effectifs totaux de l'enseignement privé puisque ces écoles accueillent, à elles toutes, moins de 100 élèves.

Laure Martz
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)

Pour comprendre ces résultats

Les données relatives à l'enseignement privé (primaire à secondaire II général) proviennent de la base de données scolaires normalisée (nBDS). Les élèves fréquentant les établissements privés offrant des formations professionnelles de niveau secondaire II ou de niveau tertiaire n'y sont pas recensés mais on en connaît cependant le nombre, par le recensement effectué dans le cadre de la modernisation des statistiques fédérales : environ 500 élèves dans l'enseignement secondaire II professionnel privé en 2020 et environ 350 étudiants dans le tertiaire B, c'est-à-dire les formations professionnelles supérieures privées.

L'analyse ne porte donc que sur les degrés allant du primaire au secondaire II général (environ 13'200 élèves en 2020). Pour pouvoir faire une comparaison, ces mêmes degrés sont pris en compte pour l'enseignement public.

Élève allophone : élève ayant déclaré une autre langue que le français comme première langue parlée. Même si l'élève le parle couramment en 2020, le français est vraisemblablement pour lui une langue seconde, apprise après une autre langue (voire après plusieurs langues).

Première langue parlée : l'information recueillie est celle qui a été renseignée par les parents sous l'item « langue maternelle (première langue parlée) » lors de l'inscription de l'élève. Il s'agit souvent de la langue parlée couramment à la maison, mais les données récoltées ne permettent pas de déterminer si cette langue est parlée en plus ou à la place du français dans la communication familiale et si l'élève parle couramment d'autres langues. Il est possible que la difficulté, pour certaines familles, à déterminer la première langue parlée soit à l'origine du nombre relativement important de valeurs manquantes.

Typologie des écoles privées

Les différentes écoles privées ont été classées en quatre catégories selon leur philosophie ou la pédagogie déclarée de l'école, mais ces catégories ne sont pas totalement exclusives les unes des autres. Les écoles à sensibilité religieuse ou ayant une pédagogie spécifique proposent un programme en accord avec le plan d'études romand ou son équivalent.

Plan d'études romand (PER) : École Moser, Collège Saint-Louis, École Brechbühl, Externat Catholique des Glacis, École Benedict, École Bersot, École de l'association du personnel du CERN, Nouvelle École Farny, École de préparation et de soutien universitaire (EPSU), École La Passerelle (*fermeture en août 2018*), L'école en musique (*fermeture en juin 2020*), École BER (*fermeture de la section CO en juillet 2016*), École l'Oiseau bleu (*fermeture en septembre 2017*), TotUP.

Écoles à sensibilité religieuse : Institut catholique La Salésienne, Habad Genève, École Alliance Girsas, École St-François-de-Sales, Gan Yeladim, École Chrétienne Timothée, Léman International Academy, École Adventist International Geneva.

Programmes étrangers : École Internationale de Genève, Collège du Léman, Institut International de Lancy, Institut Florimont, Institut International Notre-Dame du Lac, Deutsche Schule Genf, Geneva English School, Lycée privé Rodolphe Töpffer, The British School of Geneva, École Primaire Française de Genève, Mutuelle d'études secondaires, Cours Poncet (*fermeture en septembre 2020*), École Suédoise Internationale de Genève, Centre Lomonosov (*fermeture en septembre 2017*), Bell One World Nursery School, École Jacot.

Pédagogie spécifique : École Rudolf Steiner, École La Découverte, École Mosaic, École active, École Éden, École des Nations (pédagogie Montessori), Montessori-Rive droite, Montessori-Rive gauche, The Montessori School Geneva, Montessori-Little Friends école bilingue, Montessori-La Maison Bleue, Montessori-Éveil, Montessori-Cabriole, École Montessori Meyrin (*anciennement La Maison des enfants*), Montessori-Graines de tournesol (*fermeture en septembre 2019*), Montessori-Little Birds, Montessori-Aquillae, Montessori United Children (UCS), École bilingue Montessori 3 12, École Moderne, Fondation pour L'Acore – cycle d'orientation, Agape – Foyer de Salvan, École Atlas Genève (*fermeture en juin 2018*), École Montessori L'Envol, Athéna, École et cognition, La Marelle.

Rupture de série en 2018 : jusqu'en 2017, les programmes de formation étrangers des écoles privées étaient classifiés selon la nomenclature des programmes genevois, à savoir : 8 années pour le primaire, 3 années pour le secondaire I et 4 pour le secondaire II général. Dès 2018, les programmes étrangers sont recensés de manière à refléter au mieux leurs caractéristiques propres. Cela induit donc une rupture de série pour chaque degré d'enseignement mais qui ne concerne que les élèves situés à la transition entre deux degrés d'enseignement, par exemple la dernière année du primaire et la première année du secondaire I. Ainsi, seul le total pour les années 2018 et 2020 est comparable à celui des années précédentes.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/produire-donnees-chiffres-piloter-prevoir/reperes-indicateurs-statistiques>